

CER FORMATIONS

Une formation professionnelle
sérieuse et qualifiante

- CACES®
- Habilitations électriques
- SST
- AIPR
- Permis Remorque

Formations intra/inter

Accompagnement des
démarches administratives et
de financement.

CER FORMATIONS
10 rue des Haras
22300 LANNION
02 96 46 17 65
cer-formations@sfr

DUREE DE LA FORMATION :

De 1 jour (7h)

LIEU DE LA FORMATION :

Ploumilliau ou sur site client

DELAI ET DATES D'ACCES :

Nous consulter

TARIF : à partir de 200.00€ net de TVA



Les stagiaires devront porter
des chaussures de sécurité et des
gants de protection

Version n°2 au 30/05/23

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⇒ Acquérir ou mettre à jour ses connaissances sur la réglementation DT-DICT
- ⇒ Comprendre les enjeux liés au contrôle des compétences (examen AIPR) par rapport aux obligations réglementaires
- ⇒ S'entraîner sur des questions QCM concepteur tirées de la base de données mise à disposition

PROGRAMME DE LA FORMATION

- ⇒ **Procédures pour le responsable de projet avant chantier :**
 - Formulaire DT : Guichet unique et projet
 - Analyse des réponses, réalisation des investigations complémentaires (IC) et la détections des réseaux
 - Clause dans les marchés et DCE
 - Marquage et piquetage
 - Compétences des personnels
 - Entraînement au QCM
- ⇒ **Procédures exécutants avant les chantiers**
 - Formulaire DICT
 - Analyse des réponses du DCE et du marché
 - Compétences des personnels
 - Application du guide technique
 - Lectures des indices et affleurants
 - Travaux sans tranchée
 - Entraînement au QCM
- ⇒ **Procédures et actions à réaliser au cours du chantier**
 - Constat d'arrêt ou de sursis
 - Constat de dommage
 - Opérations sur chantier
 - Entraînement au QCM

PUBLIC VISE & PREREQUIS

- ⇒ Salarié du maitre d'ouvrage ou du maitre d'œuvre, responsable de projet devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux.
- ⇒ Être âgé de 18 ans minimum
- ⇒ Maîtriser le français (oral et écrit)
- ⇒ Maîtrise des 4 opérations mathématiques de bases
- ⇒ Expérience professionnelle requise : NON



Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter
Nous nous tenons à disposition des personnes en situation de Handicap pour étudier les possibilités de mise en œuvre de la formation au regard de leur(s) restriction(s) et, le cas échéant, les orienter vers les structures adéquates

RESULTATS ATTENDUS

Attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES®

ENCADREMENT

- ⇒ Formateur spécialisé doté d'une expérience professionnelle et titulaire du niveau concepteur.

METHODE & MOYENS TECHNIQUES

- ⇒ Livret stagiaire individuel
- ⇒ une salle de formation équipée : un Vidéoprojecteur, un PC et paperboard

ÉVALUATION DE LA FORMATION & CONDITIONS DE REUSSITE

- ⇒ Feuille de présence, attestation individuelle de fin de formation et certificat CACES® en cas de réussite aux examens.
- ⇒ Évaluation en début de session des prérequis nécessaires pour pouvoir suivre la formation
- ⇒ Évaluation des connaissances réalisée à la fin de chaque module
- ⇒ Évaluation du savoir-faire par mise en situation pratique et/ou jeux de rôles
- ⇒ Conditions de réussite : avoir suivi la formation dans son intégralité
- ⇒ Test théorique nationale (QCM) sur la plate-forme du MEEM (Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer)

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N°15465*01

Une question ? Contactez-nous au
02 96 46 17 65 ou par mail cer-formations@sfr

